



Cantine Scolaire

Les repas sont préparés par la cuisine centrale de la CRM MARTEL spécifiquement adaptée à la fabrication de repas en liaison froide.

Tarif

Le prix du repas s'élève à 3.80€ à partir du 02/09/2024 (délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2024)

Ils sont facturés en début de mois pour le mois échu.

Pour toute modification inscription ou annulation il faut prévenir impérativement le secrétariat de mairie le vendredi avant 10H pour la semaine suivante.

Inscription cantine

Une fiche de renseignements est à remplir pour toute inscription de votre enfant à la cantine scolaire.

[Fiche d'inscription cantine garderie année 2024/2025](#)

Règlement de la cantine

Le règlement intérieur de la cantine scolaire à été modifié par délibération du Conseil Municipal en date du 16/07/2024.



[Télécharger le fichier](#)



☛ [MENUS du 3 mars 2025 au 25 avril 2025](#)